

Madame La Rectrice d'Académie  
sous couvert de M l'Inspecteur d'Académie  
sous couvert de M le Principal du collège Jules Verne de  
Maubeuge

Les personnels d'enseignement et d'éducation ont appris que notre établissement serait concerné par l'évaluation des établissements.

Nous ne sommes pas volontaires pour nous engager dans cette procédure d'évaluation.

En effet, les personnels sont déjà épuisés et surchargés par le travail quotidien et leurs différentes obligations. Ils ne peuvent pas consacrer du temps à cette auto-évaluation qui apparaît à leurs yeux comme une nouvelle contrainte. Aucun moyen pour alléger les effectifs n'est par ailleurs à attendre à la fin du processus, comme cela est confirmé dans le Cadre d'évaluation des établissements, un document produit par le CEE du ministère.

De plus, dans le cadre de cette démarche, les personnels seraient les seuls à s'engager à réaliser des « progrès » quand le ministère a supprimé 7900 postes depuis 2017 alors que les effectifs connaissent une hausse continue, quand l'inclusion se fait sans réels moyens humains, matériels ou de formation, quand la diversité des formations en langue par exemple nous est refusée, quand nous manquons d'enseignants et de personnels depuis plusieurs années (professeur d'allemand, de technologie ou PSY EN). Les personnels sont lassés et révoltés du redéploiement en lieu et place d'attribution de moyens d'enseignement en UPE2A. L'affectation pour 6 heures de l'enseignante de FLE au collège Jules Verne a dégradé les conditions de travail de la collègue, diminué le nombre d'heures de prise en charge pour les élèves et ne répond pas à la demande que nous avons formulée de la création d'un dispositif.

Nous refusons que soit imposé aux collègues exerçant une mission particulière de coordonnateur de discipline, de cycle ou de toute autre mission, cette charge de travail supplémentaire avec la menace de perdre l'IMP afférente. Nous rappelons qu'il n'existe aucune obligation à participer à un quelconque « comité de pilotage » et ceci pour tous les agents. A cette occasion, nous rappelons notre opposition au principe de cette indemnité pour missions particulières qui s'avère trop souvent un moyen de pression

pour obtenir des collègues la réalisation de tâches supplémentaires ou « implicites ».

Les personnels sont fatigués de toujours faire plus dans l'intérêt des élèves et du service public d'éducation sans les moyens nécessaires.

Nous vous prions de croire, Madame La Rectrice, à l'assurance de nos sentiments dévoués au Service Public d'Éducation

Les personnels du collège Jules Verne